

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/12/19/2015035084/justel>

Dossier numéro : 2014-12-19/A5

Titre

19 DECEMBRE 2014. - Arrêté du Gouvernement flamand portant les procédures pour la demande et l'octroi d'un agrément, d'un certificat de contrôle et des subventions pour l'accueil extrascolaire (cité comme : Arrêté de Procédure sur l'Accueil extrascolaire du 19 décembre 2014)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 11-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 04-02-2015 page : 8979

Entrée en vigueur : 01-04-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2020-10-16/11, art. 34, 008; En vigueur : 01-01-2022>